

CONTENEURS LE PORT FAIT DES VAGUES

Le port de Caen n'accueillera pas de conteneurs: ainsi en a décidé le préfet du Calvados au terme d'un débat agité entre élus et riverains dans le cadre d'une enquête publique. Depuis plus d'un an, Caen souhaitait élargir son activité portuaire en développant un trafic de conteneurs. Sur 5 millions de «boîtes» débarquées chaque année au Havre, 50 000 sont ensuite dirigées vers Caen... par la route! Pour alimenter les usines Renault-Trucks (camions) et Bosch (équipements automobiles), la grande distribution et l'industrie agroalimentaire.

Le syndicat mixte Ports normands associés (PNA), qui gère le port de Caen, voulait transporter une partie de ces 50 000 conteneurs par la mer, le trajet maritime étant plus court et ce mode de transport moins polluant. A Caen, il était prévu de débarquer les conteneurs quai de Calix, dans la zone industrialo-portuaire. Inutilisé mais en partie déjà équipé, un terrain de 22 hectares devait être aménagé pour 4 millions d'euros. «Le projet remonte à 2010, explique Laurent Beauvais, président (PS) du conseil régional et de PNA. Et il est vital car, sans conteneurs, un port est mort.»

Sur l'autre rive, face au quai prévu pour le déchargement, les riverains ne l'entendent pas ainsi. «Quelques bateaux par an, ça passe. Plusieurs par semaine, non», s'agace Philippe Catros, membre du collectif de défense SOS Calix. La pétition contre ce projet a recueilli 652 signatures.

Rodolphe Thomas, maire (MoDem) d'Hérouville-Saint-Clair, commune propriétaire d'une partie du quai de déchargement, s'oppose aussi au projet: «Hérouville n'a pas vocation à être un dépôt industriel», s'agace-t-il. Et le maire de proposer «la construction de marinas dans le cadre d'un écoquartier». «A-t-on déjà vu des marinas dans une zone Seveso? Or, avec les dépôts pétroliers proches, ce site est classé Seveso», réplique Laurent Beauvais. A ce jour, les marinas l'ont emporté... ■ LOUIS LAROQUE



Après le veto du préfet, le quai de Calix ne réceptionnera finalement pas de conteneurs.

NAUTISME La filière broie du noir

Sur le port de Caen, la filière nautique, qui devait à grands frais greffer aux activités traditionnelles, a dû revoir ses ambitions à la baisse. Depuis 2003, 11 millions ont été investis, notamment dans la construction de bâtiments. Ce qui n'empêche pas les mauvaises nouvelles... Ainsi, en dépit de ses qualités écologiques, le projet de chantier de déconstruction de vieux voiliers n'a toujours pas été lancé.

Surtout, certaines entreprises n'ont pas résisté à la crise. Ainsi, venues de Cabourg et de Condé-sur-Noireau, aides publiques à la clé, les deux entreprises ACM (vedettes de luxe) et Yachts Indus-



Les mauvaises nouvelles s'accumulent sur le port nautique.

tries (grands catamarans haut de gamme) ont mis la clé sous la porte respectivement en 2008 et 2009, entraînant la destruction de 160 emplois. Au sein de la filière ne subsiste désormais que V1 D2, spécialisé dans la préparation de bateaux de course, et la pépinière nautique Norlanda. Cette dernière héberge actuellement une douzaine de jeunes pousses, qui représentent 60 emplois. «Plus question de tenter de rivaliser avec les chantiers de Vendée»,

reconnait Daniel François, maire de Blainville-sur-Orne, chargé du développement économique à l'agglo. Nous misonons aujourd'hui sur les petits équipementiers. » ■ L.L.